

Fiche-programme de la sortie de ski de montagne n° 15-S021
Du 10 au 11 janvier 2015 inclus, soit 2 jours

Accord préalable des encadrants pour l'inscription : oui
Nombre de participants à la sortie : 6 + 2 encadrants

Nom et coordonnées des encadrants :

Thierry BRISSON courriel: thierry.brisson@gadz.org Tél.: 06 07 78 60 19	Ludovic BOYER courriel: ludovic.boyer@gadz.org Tél. : 06 95 36 87 09
---	--

Programme prévisionnel :

Samedi :	montée au refuge du Ruitor puis Les Oeillasses +1520m / -700m
Dimanche :	montée du refuge au Noeud des Vedettes et retour Ste Foy en Tarentaise +1300m / -2100m

Cartes : carte IGN 3532 ET (Les Arcs / La Plagne)

Caractéristiques du parcours programmé :

Dénivelé journalier : Samedi : +1520m / -700m ; Dimanche : +1300m / -2100m

Niveau PD+ ; 3 skieurs

Passage sur le glacier de l'Invernet pour accéder au Nœud des Vedettes. Les participants devront avoir une expérience glaciaire et le matériel de sécurité sur glacier

Conditions d'hébergement :

Refuge du Ruitor non gardé – prévoir duvet, « sac à viande » et vivres pour deux jours. Noter que les arrhes versées par le CAF IdF pour confirmer la réservation pourront être réclamées aux participants en cas d'annulation.

Coût prévisionnel (en plus du montant réglé à l'inscription) : 100 euros

Voyage : Car-couchette

Départ : vendredi 09 janvier départ de la Porte d'Orléans (statue Général Leclerc) à 22h, RdV à 21h45

Retour : lundi 12 janvier à 5h30 à la Porte d'Orléans

Contactez un des organisateurs par mail ou téléphone après votre inscription :

Important : cette sortie est avec accord préalable des encadrants. Les inscriptions des participants ne seront donc validées qu'après avoir pris contact avec les organisateurs.

Equipement individuel :

Matériel individuel indispensable pour toutes les sorties : cf NEIGES 2014

(http://www.clubalpin-idf.com/activites/ski-montagne/programme_ski_rando_telechargeable_2015.pdf)

Un DVA, une pelle et une sonde sont indispensables ; lampe frontale recommandée

L'ARVA est absolument obligatoire

L'organisateur ne pourra pas autoriser un participant à suivre la collective, si celui-ci ne dispose pas d'un ARVA en bon état de fonctionnement (il est conseillé d'emporter des piles de rechange).

Matériel individuel obligatoire spécifique à la sortie : Matériel glaciaire (Cordes, Baudrier, Longes, mousquetons à vis, autobloquant, sangles, crampons) – A confirmer avant le départ

Nourriture à emporter : Vivres pour 2 jours incluant petit déjeuner du Samedi et Dimanche et repas du soir

Documents administratifs nécessaires : Carte CAF / Pièce d'Identité (carte ou passeport)